ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ariège

Division des personnels enseignants
Et des moyens
DIPEM
Bureau 310

Affaire suivie par :
Stéphane BONE
Gestion collective
Tél : 05 67 76 52 43
Mél : ia09dipem@ac-toulouse.fr

7, rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09008 FOIX

Foix, le 21 avril 2022

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale

à

Monsieur le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

A l'attention de madame la
Directrice des personnels
enseignants (DPE)
Bureau de gestion des personnels
enseignants du 2nd degré
Rectorat de Toulouse

Objet : Appel à candidature postes à profil.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la vacance des postes à profil suivant :

ENSEIGNANT EN ULIS COLLEGE au collège du Sabarthès/Montcalm de TARASCON/VICDESSOS

Le profil de poste est joint.

S'agissant du premier appel à candidature pour ce poste, peuvent faire acte de candidature, uniquement les personnels enseignants des 1er et 2nd degrés, titulaires d'un CAPPEI (ou certifications antérieures) ou en instance d'obtention d'un CAPPEI qu'ils soient nommés à titre définitif, à titre provisoire ou sans poste.

La nomination interviendra :
- à titre définitif pour les personnels titulaires des titres requis ;
- à titre provisoire pour l'année 2022-2023 pour les candidats en cours de passation du CAPPEI.

Les personnels désirant postuler sur ces emplois transmettront obligatoirement à la Direction des services départementaux de l'Education nationale (Division des personnels enseignants et des moyens) :
- une lettre de motivation,
- ainsi qu'un CV

pour le lundi 9 mai 2022 à 12 heures dernier délai, uniquement par mail (à l'une des deux adresses suivantes ia09gestcol@ac-toulouse.fr ou mvt1d09@ac-toulouse.fr). Le double me sera adressé par la voie hiérarchique.

Il appartiendra, aux candidats, de prendre toutes dispositions utiles pour assurer le respect de cette date.

Compte tenu de la brièveté des délais, aucune convocation individuelle ne sera adressée aux candidats. Cependant, ces derniers prendront contact par téléphone au n° 05.67.76.52.43 afin d'avoir connaissance du jour et de l'heure de passage devant les commissions d'entretien.

Les commissions départementales émettent un avis pour chaque candidature : très favorable, favorable ou réservé. A égalité d'avis, c'est le barème qui départage les candidats.

Les présentes informations sont à porter à la connaissance de tous les personnels placés sous votre autorité, y compris en congé de maternité ou de maladie, les titulaires remplaçants qu'ils soient en suppléance ou en attente de remplacement.



Laurent Fichet

ENSEIGNANT-E COORDONNATEUR-TRICE D'U.L.I.S EN COLLEGE : Missions et Profil

1 – LE POSTE

Public concerné: Le poste est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAPPEI (valence option D) ou en cours de formation ainsi qu'aux enseignants du 2nd degré titulaires du CAPPEI ou équivalent ;

Condition d'exercice: Pour les enseignants premier degré : 21 heures d'enseignement plus deux heures de coordination et de synthèse ; pour les enseignants du second degré: ORS du corps d'origine.

Cadre d'exercice: L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif qui accompagne des adolescents inscrits dans une division, sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). C'est un dispositif d'inclusion collective, fondé sur l'alternance modulée de regroupements pédagogiques dans et hors de la classe et de périodes de découverte et de formation dans le milieu professionnel. Son objectif est de permettre à ces jeunes d'acquérir une qualification en vue d'une insertion professionnelle.

Lieu de rattachement : 1 poste au collège Lakanal à FOIX, 1 poste au collège de MIREPOIX, 1 poste au collège Pierre Bayle à PAMIERS, 1 poste au collège Rambaud à PAMIERS, 1 poste au collège du Girbet à SAVERDUN, 1 poste au collège de SAINT GIRONS, 1 poste au collège Pasteur à LAVELANET, 1 poste au collège Sabarthès-Montcalm de TARASCON SUR ARIEGE , 1 poste sur deux secteurs d'intervention : 50% au collège de TARASCON sur Ariège et 50% au collège Pierre Bayle à PAMIERS.

2 – MISSIONS

Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, le coordonnateur d'ULIS a pour mission de:

1- Organiser le dispositif collectif en élaborant un projet d'ULIS articulé avec le projet d'établissement :

- Concevoir, adapter et mettre en œuvre l'emploi du temps de chaque élève en fonction des indications portées dans son projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- Gérer l'ensemble des actions de regroupements et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves.
- Participer aux réunions d'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) en lien avec l'enseignant référent afin de rendre compte de l'avancée du PPS de chacun de ses élèves ;
- Organiser les réunions de concertation en interne avec l'équipe pédagogique afin d'envisager et d'évaluer l'accueil de ses élèves dans les classes ordinaires, en fonction du projet et des potentialités de chacun (conseil d'ULIS);
- Assurer le lien avec les familles, les professionnels des établissements et services médico-sociaux ou de santé amenés à accompagner les jeunes ;
- Veiller à la participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation aux projets de l'établissement ;
- Définir le rôle de l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) au sein de l'ULIS et concevoir son emploi du temps afin de permettre : l'accueil des élèves; l'accompagnement des élèves selon les besoins de chacun (au sein de l'ULIS et dans les classes ordinaires de référence); la surveillance lors des temps de vie collective ; l'aide à l'hygiène et à l'accompagnement des repas, si nécessaire.

2 - Porter une attention particulière à la validation du socle commun et au projet personnalisé intégré au projet personnalisé de scolarisation (PPS) :

- En travaillant en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource spécialiste de l'adaptation des situations d'apprentissage aux situations de handicap pour renseigner le livret personnel de compétences (LPC) ;
- En portant une attention particulière à la délivrance des attestations : B2i, APER, ASSR, BSR, APS, PSC1 et A1 ;
- En contribuant à l'acquisition d'un diplôme attestant d'une formation générale: CFG, DNB ou à la délivrance d'une attestation de compétences.
- En s'assurant que les élèves bénéficient des dispositifs de droit commun en matière d'éducation à l'orientation et d'un accompagnement personnalisé

3 – QUALITES REQUISES

Connaissances requises

- Avoir une réelle connaissance des textes officiels, de leur évolution récente et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap;
- Avoir une bonne connaissance des structures et dispositifs de l'Education Nationale et plus particulièrement de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire.
- Avoir une expérience des élèves en situation de handicap présentant de grandes difficultés cognitives.
- Avoir une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.
- Posséder une bonne connaissance des parcours d'orientation et des poursuites d'études.

Compétences attendues

- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel ;
- Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé ;
- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri-catégorielle.
- Avoir les sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.
- Maitriser l'outil informatique (niveau C2i souhaité)
- Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux

Personne en charge du dossier : **M. DE LA CRUZ Michel**
IEN Foix Pays de Foix chargé de l'ASH ***05.67.76.52.82***